

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Damien De Keyser, *Conseiller communal-Président* ;
Benoît Cereuxe, *Bourgmestre* ;
Caroline Lhoir, Alexandre Pirson, Françoise de Callatay-Herbiet, Antoine Bertrand, Carine Kolchory, Dominique Harmel, Gerda Postelmans, Helmut De Vos, *Échevins* ;
Philippe van Cranem, Anne-Charlotte d'Ursel, Carla Dejonghe, Christine Sallé, Tanguy Verheyen, Christophe De Beukelaer, Cécile Vainsel, Etienne Dujardin, Laurent de Spirlet, Marie Cruysmans, Muriel Godhaird, Jonathan de Patoul, Anne Delvaux de Fenffe, Juliette Siaens-Mahieu, Christiane Mckongo Ananga, Cathy Vaessen, Michel Naets, Sophie Busson, Danièle Van Crombrughe-Gruloos, Hatiana Martine LUWANA, *Conseillers communaux* ;
Florence van Lamsweerde, *Secrétaire communale*.

Excusés

Willem Draps, Alexia Bertrand, Aymeric de Lamotte, Georges Dallemagne, Olivia Casterman, *Conseillers communaux*.

Séance du 25.06.24

#Objet : CC - C.P.A.S. - Conseil de l'Action Sociale du 05.06.2024 - Modification budgétaire n° 2 - Exercice 2024 - Approbation #

Séance publique

Budget Comptabilité

LE CONSEIL,

Vu la loi du 08.07.1976 organique des Centres Publics d'Actions Sociale, telle que modifiée, notamment l'article 88 ;

Vu le procès-verbal de la réunion du 28.05.2024 de concertation commune/C.P.A.S. ;

Vu l'arrêt du compte 2023 et la modification n° 2 du budget de l'exercice 2024 du Centre Public d'Action Sociale de Woluwe-Saint-Pierre arrêtés par le Conseil de l'Action Sociale en séance du 05.06.2024 ;

Considérant que la dotation communale, après cette modification budgétaire reste inchangée, ce qui donne une dotation communale de 10.696.380,00 EUR ;

Considérant que le subside communal extraordinaire d'investissement pour l'année 2024 reste à 556.814,37 EUR en modification budgétaire n° 2 de 2024 ;

DECIDE d'approuver la modification n° 2 du budget de l'exercice 2024 du Centre Public d'Action Sociale de Woluwe-Saint-Pierre arrêtée comme suit par le Conseil de l'Action Sociale en séance du 05.06.2024 :

RECETTES : 39.715.475,17 EUR

DEPENSES : 39.715.475,17 EUR

SOLDE : 0,00 EUR.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

30 votants : 20 votes positifs, 8 votes négatifs, 2 abstentions.

Non : Anne-Charlotte d'Ursel, Carla Dejonghe, Christine Sallé, Tanguy Verheyen, Etienne Dujardin, Laurent de Spirlet, Muriel Godhaird, Juliette Siaens-Mahieu.

Abstentions : Cécile Vainsel, Cathy Vaessen.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

La Secrétaire communale,
(s) Florence van Lamsweerde

Le Président,
(s) Damien De Keyser

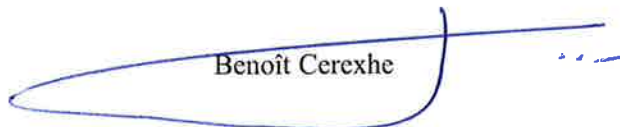
POUR EXTRAIT CONFORME
Woluwe-Saint-Pierre, le 26 juin 2024

La Secrétaire communale,

Le Bourgmestre,



Florence van Lamsweerde



Benoît Cerexhe